

PREFET DU VAL DE MARNE

PREFECTURE

DIRECTION DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES
BUREAU DES ELECTIONS ET DES ASSOCIATIONS

ARRÊTÉNº 2014/6136

instituant les bureaux de vote dans la commune de LA-QUEUE-EN-BRIE à compter du 1^{er} mars 2015

Le Préfet du Val de Marne Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code électoral et notamment les articles L.17 et R.40;

Vu le décret n°2014-171 du 17 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département du Val-de-Marne ;

VU l'arrêté n°2012/2313 du 11 juillet 2012 instituant les bureaux de vote dans la commune de LA-QUEUE-EN-BRIE à compter du 1^{er} mars 2013 ;

Vu l'avis du Maire en date du 25 juin 2014 ;

Sur proposition du Secrétaire général de la préfecture ;

ARRÊTE

<u>Article 1</u> - L'arrêté n°2012/2313 du 11 juillet 2012 instituant les bureaux de vote dans la commune de LA-QUEUE-EN-BRIE est abrogé à compter du 1^{er} mars 2015.

<u>Article 2</u> - A compter du 1^{er} mars 2015, les électeurs de la commune de LA-QUEUE-EN-BRIE sont répartis entre les bureaux de vote suivants :

.../...

Canton nº 16 (Plateau Briard)

Bureau n° 1 - Hôtel de Ville - hall - place du 18 juin 1940

Bureau n° 2 - Ecole primaire Lamartine - salle de la cantine - route de Villiers

Bureau n° 3 - Ecole primaire Pauline Kergomard - hall - allée des Clématites

Bureau n° 4 - Ecole primaire Jean Jaurès - salle d'activité - rue Jean Jaurès

Bureau n° 5 - Maison pour tous Henri Rouart - route de Villiers

Bureau n° 6 - Ecole maternelle « Gournay » - chemin de Gournay

Bureau n° 7 - Ecole primaire Jean Zay – salle de la cantine - rue Dunoyer de Ségonzac

Bureau nº 8 - Ecole primaire Jean Jaurès - salle de restaurant - rue Jean Jaurès

<u>Article 3</u> - A compter du 1^{er} mars 2015, le bureau centralisateur de la commune, quel(s) que soi(en)t le ou les scrutins considéré(s) est le bureau suivant :

Bureau n°1 - Hôtel de Ville - hall - place du 18 juin 1940

<u>Article 4</u> - Le périmètre géographique affecté à chaque bureau de vote figure en annexe du présent arrêté qui prend effet à compter du 1^{er} mars 2015.

<u>Article 5</u> - Les dispositions du présent arrêté ont un caractère permanent. En cas de modification(s), sur proposition du Maire, un nouvel arrêté pourra éventuellement être pris ; celui-ci devra être notifié au Maire avant le 31 août de l'année considérée ; il s'appliquera le 1^{er} mars suivant et sera pris en compte pour l'établissement des listes électorales entrant en vigueur à cette date.

<u>Article 6</u> - Les Français établis hors de France (article L.12 du code électoral) et les militaires (article L.13 du code électoral) seront inscrits sur la liste électorale du 1er bureau de vote de la commune.

<u>Article 7</u> - Les mariniers et les membres de leurs familles habitant à bord (article L.15 du code électoral) pourront sans condition de résidence être inscrits sur la liste électorale du 1^{er} bureau de vote de la commune de *Villeneuve-Saint-Georges*.

<u>Article 8</u> - Les personnes sans domicile fixe (article L.15-1 du code électoral) seront inscrites sur la liste électorale du bureau de vote de la commune à l'intérieur des limites duquel est situé l'organisme d'accueil.

<u>Article 9</u> - Pour toute élection, un avis publié par le Maire fera connaître aux électeurs les locaux où ils seront appelés à prendre part au vote. Cet avis devra, en particulier, indiquer les rues rattachées à chaque bureau de vote, conformément au présent arrêté.

<u>Article 10</u> - Le Secrétaire général de la préfecture, le Sous-Préfet de Nogent-sur-Marne et le Maire de la commune sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Copie certifiée conforme à l'original Par délégation, le Chef de bureau

Fait à Créteil, le

- 7 JUIL, 2014

Pour le Préfet et par délégation Le Sous-préfet à la Ville Secrétaire Général Adjoint

Hervé CARRERE

Michel DUPUY.



Département du Val de Marne

VILLE DE LA QUEUE EN BRIE

1er BUREAU HOTEL DE VILLE

Avenue André Gide
Avenue Charles Péguy
Avenue des Bordes
Avenue du Maréchal Mortier
Avenue Paul Claudel

Centre commercial du Morbras

Place du 18 juin 1940 Rue Edgar Degas

Rue Pierre de Coubertin Square Alexandre Dumas Square Aristide Briand Square Charles Baudelaire Square Chateaubrland

Square Diderot Square Emile Zola

Square François de Curel Square Jean-Jacques Rousseau

Square Pierre Benoit Square Pierre Loti Square Saint Exupéry En totalité En totalité

En totalité

Numéros pairs

En totalité

En totalité

En totalité

En totalité

Numéros Impairs

En totalité

En totalité En totalité



2ème BUREAU ECOLE PRIMAIRE LAMARTINE

Allée Berthelot	En totalité
Allée Ernest Renan	En totalité
Allée Lavoisier	En totalité
Allée Pascal	En totalité
Allée Paul Verlaine	En totalité
Allée Pierre Curie	En totalité
Avenue de Bretagne	En totalité
Avenue du Maine	En totalité
Avenue Lamartine	En totalité
Rue Anatole France	En totalité
Rue Georges Sand	En totalité
Rue Jean Racine	En totalité
Rue Pedro	En totalité
Rue Victor Hugo	En totalité
Rue Pasteur	En totalité



3eme BUREAU ECOLE PRIMAIRE P. KERGOMARD

Allée des Acacias	En totalité
Allée des Amandiers	En totalité
Allée des Aubépines	En totalité
Allée des Bouleaux	En totalité
Allée des Clématites	En totalité
Allée des Cytises	En totalité
Allée des Erables	En totalité
Allée des Frênes	En totalité
Allée des Genévriers	En totalité
Allée des Marronniers	En totalité
Allée des Merisiers	En totalité
Allée des Noisetiers	En totalité
Allée des Noyers	En totalité
Allée des Peupliers	En totalité
Allée du Gros Chêne	En totalité
Avenue de l'Hippodrome	En totalité
Rue des Chardonnerets	En totalité
Square des Mésanges	En totalité



Département du Val de Marne VILLE DE LA QUEUE EN BRIE

4^{ème} BUREAU SALLE D'ACTIVITE – ECOLE PRIMAIRE JEAN JAURES

Allée de la Fontaine	En totalité
Chemin de Brie	En totalité
Chemin de la Cuvette de Champlain	En totalité
Chemin de la Marbrerie	En totalité
Chemin de la Montagne	En totalité
Chemin des Grands Clos Chemin des Marmousets	En totalité En totalité
Cour Chalumeau	En totalité
Cour Nicolas	En totalité
Cour Pellerin	En totalité
Cour Peulot	En totalité
Place de la Tour	En totalité
Place Jacques Monod	En totalité
Route de Combault	En totalité
Route du Pont Banneret	En totalité
Route de Lésigny	En totalité
Route de Noiseau,	En totalité
Rue Alfred Kastler	En totalité
Rue André Citroën	En totalité
Rue Armand Peugeot	En totalité
Rue Georges Bizet	En totalité
Rue de la Libération	En totalité
Rue de la Paix	En totalité
Rue des Frères Lumières	En totalité
Rue du 8 mai 1945	En totalité
Rue du Four	En totalité
Rue du Général de Gaulle	En totalité
Rue du Général Leclerc	En totalité
Rue du Morbras	En totalité
Rue Frédéric Passy	En totalité
Rue Gustave Eiffel	En totalité
Rue Lech Walesa	En totalité
Rue Marcel Dassault	En totalité
Rue de Stockholm	En totalité
Sente Léon Bourgeois	En totalité
<u> </u>	
Sente J.P Rameau	En totalité
Square Albert Camus	En totalité
Square Paul Valéry	En totalité



5^{ème} BUREAU MAISON POUR TOUS-HENRI ROUART

Route de Villiers
Rue Charles Pathé
Rue d'Alsace
Rue d'Artols
Rue d'Anjou
Rue de Berry
Rue de Champagne
Rue de Flandres
Rue de Normandie
Rue de Picardie
Rue de Provence
Rue de Savoie
Rue Pierre de Coubertin (H.L.M)
Allée Claude Bernard

Allée Françoise Barré-Sinoussi

Chemin de Gournay

En totalité
Numéros pairs
En totalité
En totalité

En totalité



68 BUREAU ECOLE MATERNELLE GOURNAY

Allée Mendès France	En totalité
Allée René Cassin	En totalité
Avenue du Buisson Fleuri	En totalité
Avenue du Docteur Schweitzer	En totalité
Place de l'Europe	En totalité
Place Louise Michel	En totalité
Rue d'Amsterdam	En totalité
Rue d'Athènes	En totalité
Rue Danièle Casanova	En totalité
Rue de Bonn	En totalité
Rue de Bruxelles	En totalité
Rue de Copenhague	En totalité
Rue de Dubiln	En totalité
Rue de Lisbonne	En totalité
Rue de Londres	En totalité
Rue de Luxembourg	En totalité
Rue de Madrid	En totalité
Rue de Paris	En totalité
Rue de Rome	En totalité
Rue de Strasbourg	En totalité
Rue du Chemin vert	En totalité
Rue Ferdinand Buisson	En totalité
Rue Henri Dunant	En totalité
Rue Jean Monnet	En totalité
Rue Robert Schuman	En totalité
Allée des Coquelicots	En totalité
Allée des Agapanthes	En totalité
Allée des Pivoines	En totalité



7ºmº BUREAU ECOLE PRIMAIRE JEAN ZAY

Avenue du Maréchal Mortler	n° impairs
Avenue Georges Pompidou	En totalité
Place Camille Saint Saëns	En totalité
Place Charles Gounod	En totalité
Place Emmanuel Chabrier	En totalité
Place Gabriel Fauré	En totalité
Place Hector Berlioz	En totalité
Place Jules Massenet	En totalité
Place Maurice Ravel	En totalité
Rue César Franck	En totalité
Rue Claude Debussy	En totalité
Rue Darius Milhaud	En totalité
Rue Dénoyer de Segonzac	En totalité
Rue Jacqueline Auriol	En totalité
Rue Jean Baptiste Clément	En totalité
Rue Jean Mermoz	En totalité
Rue Louis Aragon	En totalité
Rue Vincent d'Indy	En totalité
Sente Erik Satie	En totalité
Sente François Coubertin	En totalité
Sente Marc Antoine Charpentier	En totalité



Département du Val de Marne VILLE DE LA QUEUE EN BRIE

8ème BUREAU SALLE DE RESTAURANT – ECOLE PRIMAIRE JEAN JAURES

Chemin de la Pompe En totalité Rue de l'avenir En totalité Rue Henri Rouart En totalité Rue Jean Jaurès En totalité Rue Renard En totalité Rue Sébastopol En totalité Rue du Clos Saint Nicolas En totalité Rue Germaine Tilllon En totalité Rue Lucie Aubrac En totalité Rue des Vosges En totalité